Communiqué de presse



Paris, le 18 octobre 2022

La médecine sans les médecins traitants, c'est non!

Suite aux communiqués du Comité de Liaison Inter Ordres (CLIO) et du Ministère de la Santé, la CSMF tient fermement à rappeler le rôle central du médecin traitant dans la prise en charge des patients.

La CSMF est pleinement consciente des difficultés d'accès aux soins touchant aujourd'hui 1 français sur 10 sans médecin traitant. Les solutions existent au travers de la nécessaire valorisation de l'expertise du médecin seule à même de libérer du temps médecin. Les solutions existent, elles aussi, en développant le travail en coopération, dans le cadre du parcours de soins, dont le chef d'orchestre ne peut être que le médecin traitant. Ces solutions ont un coût et la CSMF demande au Gouvernement de nous donner les moyens de nos ambitions. On ne réformera pas notre système de santé avec un ONDAM de ville près de 3 points sous le niveau de l'inflation!

Laisser croire au français qu'ils seront soignés de la même façon par un infirmier dont le président du conseil de l'ordre appelle à des transferts de compétence est un mensonge. La compétence ne se transfère pas ! Elle s'acquiert ! La CSMF dénoncera toute tentative de dérive qui aboutirait à la mise en place d'une médecine à deux vitesses, celle de ceux qui auront droit à la compétence d'un médecin, celle à qui cela sera refusée.

La CSMF poursuivra le travail entrepris pour favoriser la coopération entre tous les professionnels de santé dans le cadre d'un parcours de soins coordonné par le médecin traitant. Elle s'opposera avec la plus grande fermeté à toutes manœuvres corporatistes qui nuiraient à la qualité de la prise en charge des patients.

Dr Franck Devulder - Président 06 14 09 64 56 franck.devulder@csmf.org

Relations presse: Adrien Chapron 01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Communiqué de presse



Suivez toute l'actu de la CSMF : Facebook Twitter LinkedIn YouTube www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.